

Saint-Denis, le 6 octobre 2020



## Retour d'Expérience sur les Notations

### Contexte :

La crise sanitaire de la COVID 19 a perturbé le calendrier de l'exercice de notation 2020/2021.

Afin de permettre aux agents d'être notés « rapidement » et d'éviter un surcroît de travail pour les différents services RH en fin d'année, la délégation UNSA-Ferroviaire a accepté de tenir des commissions soit en présentiel, soit par TEAMS ou les deux. Les délégués de commission de notation avaient souhaité un REX de cet exercice pour l'améliorer.

Nous faisons le constat amer que nous ne sommes pas sur la bonne voie.

### Retour d'Expérience :

La délégation UNSA-Ferroviaire regrette que le « REX » n'ait pas été organisé de façon collective mais unilatéralement par la DRH, sans aucune réunion sur le sujet et par le simple envoi du document à tous les délégués.

### Pré-commissions :

Nous regrettons le choix de l'Entreprise de supprimer les réunions de « Pré-commissions ». Cela n'a pas été sans incidence pour les commissions, notamment au niveau de la qualité des informations communiquées par l'Entreprise. Cette année, nous n'avons pas pu connaître les agents « PNR » (Proposés Non Retenus), ce qui nous a fait perdre du temps en commission.

Nous continuerons à défendre les agents non proposés auxquels il n'y a aucun reproche factuel à faire. Seul l'EIA fait foi lors de la commission, d'où l'importance d'évoquer et d'y inscrire l'avis partagé avec le manager sur l'évolution de carrière.

Il est indispensable que les délégués aient connaissance de la liste des agents dont le potentiel est validé.

L'absence de pré-commission a demandé un travail supplémentaire aux délégués de

commission, en plus du quota d'heures attribuées. La commission de notation Cadres s'est terminée vers 20h00.

### Information des agents de leur positionnement dans le listing par mail.

Ce point qui a été jugé positif est à développer au prochain exercice de notation.

Les agents MAD, notamment à Systra, n'ont pas eu connaissance de leur position dans le tableau par rapport aux autres agents SNCF.

### Notations :

Nous déplorons que les agents ne connaissent pas en amont les éléments inscrits dans la fiche « avis managers » qui est parfois en contradiction avec l'EIA.

Certains managers ne maîtrisent pas le processus de notations. L'UNSA-Ferroviaire peut proposer une information ou une formation à ces managers.

De plus, la crise sanitaire COVID a demandé une double préparation, en mars et en juin, aux délégués.

### Rencontres managers :

Elles sont appréciées par les deux parties et permettent d'échanger sur les agents et l'exercice de notation.

Une piste d'amélioration serait de prévoir, pour chaque rencontre, une salle de réunion et un « pont » TEAMS pour échanger avec l'ensemble du CODIR, comme cela a été le cas pour certaines entités.

On peut juste regretter que certaines rencontres se soient tenues alors que tous les courriers de réclamations n'avaient pas été reçus par les délégués de commissions. Un planning des rencontres doit être communiqué dès la remise des listings.

Nous déplorons également que certains managers ne souhaitent pas rencontrer les organisations syndicales. Ceux-ci sont-ils désintéressés de l'évolution de leurs agents ?



## **RGPD :**

Depuis la mise en place du RGPD, les informations personnelles des collaborateurs ne sont plus diffusables. Cela a entraîné une augmentation des sollicitations des délégués de notations.

## **Retour à la suite des commissions :**

La Direction regrette le non-respect par certaines organisations syndicales de l'accord collectif du 17 novembre 2017, relatif aux moyens de communications, concernant le retour des résultats des notations vers les salariés.

La délégation UNSA ne se sent pas concernée car elle a répondu individuellement et uniquement aux agents qui l'avaient sollicitée dans le cadre de l'exercice de notation. Des listes anonymisées conformes au RGPD ont été diffusées par les délégués de l'UNSA-Ferroviaire.

Il est indiqué dans le REX de la DRH que le calendrier prévisionnel de l'exercice de notation 2020/2021 serait idéalement produit en juillet. Les délégués UNSA-Ferroviaire souhaitent en disposer dans les mêmes délais.

## **N.A.C. :**

Nous ne pouvons que regretter que la NAC ne soit pas intégrée dans le REX.

Les délégués de commission UNSA-Ferroviaire regrettent la décision unilatérale de la Direction d'organiser la NAC en distanciel.

Nous souhaitons une commission mixte à l'identique des notations de juin.

## **Les revendications de l'UNSA :**

### **\*Réinstauration des pré-commissions :**

Pour permettre un meilleur traitement de vos dossiers.

### **\*Limites d'intervention des délégués de commissions :**

Permettre des échanges de fichiers entre les délégués de chaque collègue afin de pouvoir couvrir tout le périmètre.

### **\*Communications notation aux agents :**

Donner à tous les agents toute l'information sur leur positionnement et les règles des notations.

→ Tous les agents n'ont pas connaissance du site RH. Il est bon de rappeler aux agents toutes les règles qui ne

relèvent pas que du statut (parité, prise de la qualification au plus près de la prise de poste, ...).

Certaines OS ne respectent pas les règles de communication et exposent les délégués à des difficultés de fonctionnement dans le futur.

### **\*Rencontres des managers :**

L'Entreprise doit organiser ces rencontres et ne doit pas en imposer la logistique aux délégués.

→ Les délégués n'ont malheureusement pas le poids de la Direction pour agir sur les calendriers des managers.

### **\*Demande de participation du Directeur des Directions Techniques aux commissions :**

Il faut que notre Directeur soit présent à minima pour arbitrer les cas difficiles.

→ Les délégués n'ont pas l'intention de faire durer les commissions pour les faire durer mais s'attacheront à faire un travail de qualité en étudiant toutes les réclamations comme elles le méritent.

### **\*Nombre de niveaux 2 en commissions :**

Nous demandons à avoir deux niveaux 2 à attribuer pour les délégués sur chaque qualification.

→ Il est trop souvent constaté que l'Entreprise ne laisse pas réellement le choix de l'agent à noter.

### **\*Documents nécessaires au travail des délégués :**

Comme tous les ans, nous demandons les éléments nécessaires aux délégués pour leur permettre de travailler correctement : Cadres d'Organisation par DZI et départements, voire par entités (PRI, Agence, ...), cadres autorisés, potentiels validés, dispositifs DCC, agents faisant fonction, postes calibrés, délais moyens sur notre périmètre, PNR (agents Proposés Non Retenus)

Comme tous les ans, l'Entreprise se contente du minimum avec, par exemple, le CO de tout le périmètre.

→ Cette année, il a fallu même attendre la commission pour connaître les agents PNR à la suite de problèmes techniques et du fait que les fichiers ne sont plus assemblés par RH.

### **\*Demande de moyens supplémentaires :**

En raison des difficultés énoncées précédemment, les délégués demandent des moyens supplémentaires pour eux mais aussi pour les acteurs RH.

Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : [csedt@unsa-ferroviaire.org](mailto:csedt@unsa-ferroviaire.org)

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

